



Obligation d'entretien du moyen de chauffage avant l'entrée

Par **Nadia88**, le **08/09/2015** à **20:15**

bonjour

mon bailleur n'a pas fait l'entretien ni le ramonage de la cheminée avant mon entrée dans le logement. Depuis il reporte de semaine en semaine la prise de rendez-vous avec un ramoneur, et de plus il veut compter cet entretien sur mes charges.. quels sont mes droits ? merci

Par **Lag0**, le **09/09/2015** à **07:27**

Bonjour,

Vous avez déjà ouvert un sujet pour ce problème :

http://www.experatoo.com/locataires-locations/ramonage-effectue-lors-changement_138634_1.htm#.Ve_DgZck6Hs

Merci de vous y tenir et de ne pas multiplier les sujets.